



Déclaration préalable CDEN du 6 septembre 2023



Monsieur le Préfet,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Un nouveau ministre de l'Education Nationale a été nommé, qui en apparence, se différencie de son prédécesseur. Alors que Pap N'Diaye était très silencieux, on entend beaucoup Gabriel Attal ; ce dernier n'a aucune vergogne pour oser écrire dans une circulaire de rentrée parmi les priorités des points de suspension ou cocher ses cases sur un flyer des actions qui seraient validées.

Tous les professeurs mieux rémunérés sans conditions au minimum avec une augmentation de 125 e nets ? D'après nos calculs, certains de nos collègues ne verront qu'une augmentation minime, de moins de 100 euros de l'ordre de moins de 3%, soit bien moins que l'inflation. Ils seront donc moins bien rémunérés qu'il y a un an, contrairement à ce qu'indique le flyer. Et ce focus sur les enseignants méprise les AESH, les personnels de Vie Scolaire, les personnels sociaux et de santé, les personnels administratifs, les chefs d'établissement et les inspecteurs et inspectrices. C'est pourtant toutes ces équipes qui permettent d'assurer au mieux les missions confiées à l'Education Nationale. Madame la Directrice, pouvez-vous nous affirmer que nous avons tort ?

Une meilleure égalité des chances ? L'UNSA Education et la FCPE réaffirment que ce n'est pas par le soutien scolaire et les stages de réussite qu'il faut envisager cette équité, mais bien par des moyens humains et financiers suffisants. Pour l'Aveyron cela devrait se traduire par une augmentation du nombre de brigades de remplacements, de personnels RASED et EANA, et une plus grosse enveloppe pour les personnels itinérants, afin qu'ils puissent exercer leurs missions sans démarrer leurs voitures avec des bouts de chandelle. Quand au 2nd degré, combien de postes d'enseignant ou d'administratifs ne sont pas encore pourvus ? Madame la Directrice Académique, le ministre a-t-il prévu des postes supplémentaires pour y parvenir ?

Un plan de formation pour les enseignants de maternelle ? Là encore ça sent le pipeau. L'an dernier dans notre département, plusieurs de ces formations ont dû être purement et simplement annulées, faute de moyens de remplaçants... Madame la Directrice Académique, le ministre a-t-il prévu des postes supplémentaires pour assurer cette formation ?

Toutes les classes plafonnées à 24 élèves en GS, CP et CE1 ? L'UNSA Education et la FCPE sont écoeurées par tant de démagogie de la part du gouvernement. Car cet objectif n'est pas atteint en Aveyron, où l'on nous rappelle pourtant souvent que nous sommes privilégiés... Madame la Directrice, pouvez-vous nous dire combien de classes ne correspondent pas à ce critère ?

En demandant aux directrices et directeurs de distribuer cette propagande, le ministre monte d'un cran dans le cynisme. L'UNSA Education 12 tient à rappeler qu'il est urgent d'instaurer un climat de confiance, et ce n'est pas en exagérant des semi-vérités à distribuer aux parents qu'il y parviendra, ni avec les directrices et directeurs, ni avec les chefs d'établissement.

Par ailleurs, ce qui n'a pas changé, c'est des annonces dans la presse d'un Super Président sans que nous n'ayons, nous, d'informations. Par exemple, Madame La Directrice Académique, pouvez-vous nous expliquer combien d'écoles bénéficieront de fonds pour la rénovation thermique ? Lesquelles ? Et selon quels critères ?

Concernant le Second degré, nous ne comprenons pas qu'en Aveyron on puisse suspendre des investissements alors qu'on finance un pc portable aux collégiens du public comme du privé, pour un coût énorme. L'UNSA Education comme la FCPE avaient alerté le Conseil Départemental sur les risques liés à cette généralisation qui entre autres, ajoute du poids dans le cartable. Une évaluation du dispositif devait être présentée en CDEN.

Quant à l'écrêtement, il devait être rediscuté...

Aura-t-on encore assez d'argent pour installer les alarmes anti-intrusion ? Qu'en sera-t-il de l'application de la loi 3DS ?

Le "pacte" n'a pas eu l'engouement espéré, et maintenant il faudrait des enquêtes ? Mais les chefs d'établissement, comme la plupart des personnels de notre institution, croulent déjà sous le travail.

L'UNSA Education et la FCPE ne sont pas naïves. Le ministre a changé, mais les méthodes, elles, semblent bien ancrées. Nous rappelons pourtant que toute la communauté éducative se démène pour la réussite de toutes et tous, s'investit.

L'UNSA Education tient à rappeler l'engagement des équipes, militantes, qui rappelons-le travaillent aussi bénévolement, puisque le pacte ne prend nullement en compte toute une partie du travail qui se fait en dehors des heures de cours. Ce travail considéré par l'Institution comme bénévole alors qu'elle l'encourage puisqu'il la sert. Ce travail serait, dans le privé, serait nommé travail dissimulé et prouve l'idéalisme de ces professionnels. Nous vous demandons donc, Madame la Directrice Académique, de faire remonter au ministère que ce travail doit être pleinement reconnu.